

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres : En exercice : 9 Présents : 5 Votants : 5 POUR : 5 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-trois Le 04 avril à vingt heures La Commission administrative de la commune de CERNEX, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. Date de convocation : Le 27 mars 2023 Secrétaire de séance : Odette LAUDE
Présents : Vincent TISSOT, Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Estelle SIMONIN, Bruno FONTANA Absent(e)(s) avec procuration : Absent(e)(s) sans procuration : Delphine BACHELLERIE, Valérie JIGUET, Anne-Marie VENAUT, Jeanne LHOMME-CHOLET	

Délibération n° D23-04

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF C.C.A.S. de 2023

Monsieur le Président présente aux membres du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CERNEX le Budget Primitif 2023.

Vu le tableau du budget principal primitif 2023 dont les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	7 206,57 €
Recettes	7 206,57 €

La Commission administrative,
Après en avoir délibéré,

ADOPTE le Budget primitif du C.C.A.S.2023 qui lui est soumis.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Président,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 5 avril 2023
Transmise en Sous-Préfecture le 5 avril 2023
Affichée le 5 avril 2023